

CLUB SPORTIF MUNICIPAL TENNIS  
LA COUDOULIERE  
COMPLEXE SPORTIF « Docteur Baptiste »  
Avenue de la Mer  
83140 SIX -FOURS LES PLAGES  
04 94 07 69 78  
[csmt.lacoudouliere@free.fr](mailto:csmt.lacoudouliere@free.fr)



## REUNION DU COMITE DE DIRECTION MARDI 13/05/2008

**Présents** : ARZOINE David, BELMONTE François, BOTTACHIARI Raymond, CAZAUX André, CHARLES André, DELALANDE Jacqueline, DELEMOTTE Alain, LE DROUMAGUET Arnaud, LEMORT Christine, MACCIO Serge, MALAUSSE Pierre, MEDINA Guy, MENDEZ Sylvie, RAVAUD André, REGNIER Philippe ( soit 15 membres )

**Excusés** : ROBERT Alain, MATHIEU Gilbert, QUINTANILLA Marc

**Absents** : GOUIRAND Jean-Pierre, MICELI René

*Ouverture de la réunion à 19 h 00 - Président de séance : DELEMOTTE Alain  
Secrétaire : MENDEZ Sylvie*

### ORDRE DU JOUR :

- 1/ Approbation du dernier compte-rendu de réunion
- 2/ Nomination de M. ARZOINE David comme membre d'honneur du Club
- 3/ Election du nouveau bureau de direction
- 4/ Questions diverses

### 1/ Approbation du précédent compte-rendu du C.D. en date du 28/04/2008

Approbation à l'unanimité des présents

### 2/ Nomination de M. ARZOINE David comme membre d'honneur

**Contre** : personne

**S'abstient** : Serge MACCIO

**Pour** : majorité

**Vote** : David ARZOINE est désormais membre d'honneur du CSMT la Coudoulière

David ARZOINE prend la parole. Il s'adresse à Philippe REGNIER et lui manifeste son mécontentement concernant sa manière de s'exprimer par mails sur le site du club. Il cite : « Philippe dit des choses vraies mais incomplètes ». Il regrette le comportement de ce dernier et le départ de certains membres du comité attestant que beaucoup de personnes travaillent et ne sont pas forcément reconnues. Philippe REGNIER ajoute que le site est ouvert à tout le monde et que chacun a le droit de s'exprimer.

Il est souligné par Alain DELEMOTTE concernant le tournoi jeune que les engagés du CSMT, du TMO et du TCM Six Fours représentent 40 % de l'effectif.

Il avait également sollicité Géménos, La Ciotat, Aubagne, le Castellet, le TCT, l'aire toulonnaise, le CS Méditerranée.

Le Rosaire et le Cap Sicié sont les clubs voisins les moins représentés.

Philippe REGNIER souligne qu'il y a tout de même 50 inscriptions de plus que l'année dernière soit une augmentation des inscrits de plus de 40%.

Il a été décidé par le président Alain DELEMOTTE, David ARZOINE, Guy MEDINA, Jacqueline DELALANDE et Philippe REGNIER qu'il serait bien de se réunir en petit comité afin de prendre une décision au sujet de la tarification du juge-arbitre lors des tournois. Guy MEDINA souligne « qu'il faut tout de même un minimum car être juge-arbitre représente une certaine responsabilité ».

De même qu'il a été décidé de se réunir en petit comité également pour discuter de la subvention de Childéric, de ses heures de cours et de celles de Daniel. Il est souligné que sur la feuille de l'IMSAT reçue en octobre 2007 figuraient 2 éléments d'aide de subvention qui représentaient 3000 €(embauche d'un apprenti et aide à sa formation). Hors, ce serait une erreur car l'Etat aurait tout supprimé depuis juillet 2007 et que seule une subvention d'environ 1000 € était maintenue et versée pour la fin de l'année.

### **3/ Election du nouveau Bureau de Direction**

**Président** : Alain DELEMOTTE

**Vice-Président** : Raymond BOTTACHIARI, il continue jusqu'en septembre puis laissera sa place car pas assez de disponibilité

**Trésorier** : Philippe REGNIER. Marc QUINTANILLA ayant donné sa démission

**Trésorier Adjoint** : néant. Virginia COUZINET ayant donné sa démission

**Secrétaire** : Sylvie MENDEZ

**Secrétaire adjoint**: André CHARLES

**Censeur aux comptes** : Alain ROBERT. M. MALAUSSE Pierre ayant donné sa démission  
( le censeur aux comptes peut faire partie du comité de direction)

**Directeur sportif** : Guy MEDINA reste jusqu'à l'A.G. et souhaiterait être remplacé par la suite.

Ne fait plus partie du comité de direction M. GOUIRAND Jean Pierre démissionnaire.

### **4/ Questions diverses**

David ARZOINE : « Va-t-on à la réunion des présidents de Roland Garros ? »

Réponse : « oui, avec un dédommagement de 300 € ».

David sera donc le représentant de notre club, voté à la majorité.

*Fin de la séance : 20 h*

*Le président de séance*  
DELEMOTTE Alain

*la secrétaire générale*  
MENDEZ Sylvie